

## CTPD du 27 avril 2010 : FIASCO SUR TOUTE LA LIGNE !

### 1. SIP de Bordeaux : fiasco pour les missions et les conditions de travail

La Direction, malgré l'opposition unanime des agents et des organisations syndicales, malgré les rapports internes administratifs qui mettent en doute leur efficacité, poursuit la mise en place des SIP.

Après Blaye, Lesparre, Langon et La Réole l'année dernière et Arcachon le 1<sup>er</sup> avril dernier, les SIP de Bordeaux sont annoncés pour le 1<sup>er</sup> juillet.

La trésorerie de Bordeaux rive-gauche va donc être supprimée et les agents répartis dans les 3 CDI actuels dont dépend la trésorerie : Bordeaux Centre, Bordeaux Amont et Bordeaux Aval qui vont devenir des SIP.

Comment ne pas s'interroger sur la légitimité d'une telle réforme :

- Un peu d'histoire : la trésorerie de Bordeaux rive gauche est la résultante de la fusion des trésoreries de Bordeaux Ouest, Bordeaux Nord, Bordeaux sud et Bordeaux centre qui furent regroupées en deux structures puis en une seule. La trésorerie de Bordeaux rive gauche est maintenant éclatée en trois SIP. Belle gestion visionnaire de l'administration...
- Quelle utilité pour l'usager qui a déjà tous les services sur un même site à la cité administrative, avec un accueil dans le même hall...

Pour FO DGFIP il ne faut pas se laisser manipuler par les sirènes gouvernementales qui sont portées par la direction : l'objectif est double :

- Supprimer des effectifs : A l'occasion de la fusion des quatre anciennes trésoreries de Bordeaux, les effectifs ont été divisés par deux. L'objectif est ici le même ( En groupe de travail, la direction locale n'a même pas essayé de le nier).
- Dégrader les conditions de travail en réduisant la taille des bureaux : actuellement la trésorerie occupe un plateau à la cité administrative et les 3 CDI, trois plateaux. Les SIP seront implantés sur les trois plateaux actuels des CDI. 25% de bureaux supprimés, bonne nouvelle pour la direction locale à l'heure de la nouvelle politique immobilière de l'Etat et ses loyers budgétaires. Exit la salle de repos des agents de la trésorerie, avantage scandaleux par rapport aux collègues des CDI, vive l'harmonisation par le bas !

***FO DGFIP dénonce cette politique de suppression d'effectifs  
et de dégradation des conditions de travail et demande l'arrêt de la mise en  
place de nouveaux SIP !***

En groupe de travail, l'administration a même reconnu que l'objectif de suppressions d'effectifs était même plus important que celui du bon exercice de nos missions : « nous devons revoir les objectifs (professionnels) données aux postes en fonction des effectifs alloués ».

Le protocole de gestion des restes à recouvrer prévoit la répartition équitable(!!) des comptes RAR (19 à 20 millions d'euros pour 18 à 20 000 comptes) entre les trois SIP, tout en maintenant la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable actuel de Bordeaux Rive Gauche. Ce protocole a réussi à faire l'unanimité contre lui : c'est une véritable usine à gaz !

La Direction s'est donc engagée à assouplir le traitement des non-valeurs pour les petites côtes et va étudier les possibilités d'élargissement des conditions de transfert des côtes complexes au PRS en indiquant que ce dernier avait des marges de manœuvre.

**Après avoir mis à mal le principe de séparation ordonnateur/comptable, c'est au tour de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable d'être remise en cause par voie délégataire.**

Dernier point : l'ouverture de l'accueil des usagers à la Cité dès 8h30 tout en maintenant le début de la plage fixe à 9 h.

Votes :

FO DGFIP ( 4 voix)	CGT Trésor et SNADGI ( 3 voix)	SNUI ( 2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Contre	Contre	Contre	contre

## 2. Horaires des immeubles de Direction et du SIP d'Arcachon

Comme nous sommes passés en DRFiP, un nouveau protocole horaire pour les agents des immeubles de Direction devait être voté.

L'administration a proposé au personnel, après une discussion en groupe de travail, de choisir entre les deux formules suivantes:

	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable
Proposition 1	7h15-9h30	9h30-11h30	11h30-14h	14h-16h	16h-18h45
Proposition 2	7h30-9h30	9h30-11h30	11h30-14h	14h-16h	16h-19h

L'administration a déclaré être tenue par un cadrage national stipulant qu'il devait y avoir deux plages fixes de 2h minimum et une amplitude horaire maximale de 11h30.

Le résultat du vote du personnel est le suivant :

	Proposition 1	Proposition 2
Mériadeck	67,5 %	29 %
Thiac	4,55 %	95,45 %
Champ de Mars	47,17 %	52,83 %

Selon FO-DGFIP, ce résultat découle du fait que les agents de l'ancienne TG de Mériadeck avaient des horaires de 7h15 à 18h15 et les agents de l'ancienne DSF de 7h30 à 19h.

L'administration a proposé de retenir comme horaires par immeuble la proposition ayant eu la majorité simple. Une nouvelle consultation sera organisée dans un an afin de tenir compte de l'arrivée de nouveaux personnels sur le site du Champ de Mars.

**Satisfait par le respect de la démocratie et du choix des agents d'une part mais mécontents que les agents qui vont rejoindre le site de Champ de Mars n'aient pas été consultés, nous nous sommes abstenus. En effet, il est bien évident que les agents ne doivent pas subir, lors de ces réformes non voulues, une dégradation de leurs conditions de travail.**

Votes :

FO DGFIP ( 4 voix)	CGT Trésor et SNADGI ( 3 voix)	SNUI ( 2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Abstention	Pour	Pour	Abstention

**Concernant le SIP d'Arcachon, les agents ont voté à l'unanimité pour les horaires du Centre des Finances Publiques.**

Votes :

FO DGFIP ( 4 voix)	CGT Trésor et SNADGI ( 3 voix)	SNUI ( 2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Pour	Pour	Pour	Abstention

### **3. Réorganisation des secteurs d'assiette du CDI de Libourne.**

Cette restructuration préfigure la mise en place du SIP de Libourne avec mise en place d'un secteur qui servira d'interface avec les trésoreries de proximité via l'application GAIA guichet pour l'accueil des usagers.

FO DGFIP a souligné les lacunes de cette application et a dénoncé l'effet d'affichage d'une telle organisation que se fait une nouvelle fois sans véritables moyens (- 1 emploi C au 1<sup>er</sup> septembre 2010).

Par ailleurs, la Direction a indiqué que l'accueil dans les trésoreries sera privilégié par rapport à l'accueil en mairies durant la campagne d'impôt sur le revenu.

A la question posée par notre délégation sur l'hypothèse de fermeture de trésoreries, le Directeur a répondu par la négative, indiquant que cette question n'était pas à l'ordre du jour au moins jusqu'en 2012.

Votes :

FO DGFIP ( 4 voix)	CGT Trésor et SNADGI ( 3 voix)	SNUI ( 2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Contre	Contre	Contre	Abstention

#### 4. Horaires d'ouverture de la trésorerie de Talence.

L'examen de ce point à l'ordre du jour n'a pu être effectué par le Comité, l'administration n'ayant pas communiqué les documents de travail s'y rapportant à savoir: la consultation des personnels et le résultat du vote pour la fermeture du poste entre 12h et 13h.

Cette modification des horaires du poste pesant naturellement sur son organisation interne et sur les plages fixes et variables du poste, il convient de s'assurer que tous les personnels partagent cette vue : la Direction a donc proposé de les consulter.

**Pour notre syndicat, il n'est pas envisageable qu'une décision aussi importante soit prise en réunion statutaire sans disposer de l'avis de tous les agents du poste comptable sur ce sujet : quand cet avis sera connu, FODGFIP 33 défendra la décision des agents quel qu'elle soit.**

#### 5. Questions diverses.


- Suppression d'emplois : suppression d'un emploi d'huissier et d'un emploi de RP sur l'unité de certification des fonds européens. Création d'un emploi de RP au 1<sup>er</sup> juillet 2010 sur le Secteur Public Local financé par la désimplantation d'un emploi B.

- Journée du 14 mai : en cas d'absence de l'agent pour des motifs de temps partiel ou maladie ce jour-là, il est possible de récupérer l'autorisation d'absence accordée sur le pont naturel suivant ou si aucun pont naturel n'est prévu, sur le jour de son choix au plus tard le 31 décembre de l'année.

- Arcachon : suite à la visite de poste que nous avons faite le 13 avril dernier, nous avons alerté la Direction sur les problèmes d'ambiance sonore et climatique constatés dans le SIP. Celle-ci s'est engagée à prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de travail.

#### Vos représentants FO DGFIP en CTPD :

**Muriel GUERIN, Alain BOUTAREAUD, Jean-Michel MARROT, Corinne PIAULET**

	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
	NOM : .....	PRÉNOM : .....
	GRADE : .....	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %
	AFFECTATION : .....	
déclare adhérer au Syndicat National <b>FORCE OUVRIÈRE</b> des Finances Publiques (F.O.-D.G.F.I.P.)		
Fait à .....		
le ..... (signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : [fo.033@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.033@dgfip.finances.gouv.fr) - Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>